

## CA Vélo du 20 avril 2011

Présents : Monik, Marie-Rose, Julien, David, Eric, Guillaume, Marie-Claude, Hubert, Vincent, Florian, Jean-Claude, Sophie (rédactrice)

- ER 865 (PLU)
  - Demande de M. Massou, secrétaire du Comité de Quartier Croix de Pierre: retirer du PLU l'Emplacement Réservé 865 sur la digue à hauteur de la rue des Ondines : itinéraire sur la digue nécessitant des expropriations ou aménagements rue des Ondines. Cout : 4 MEuros. Alternative : passage dédié vélo par la rue des Ondines, voie verte « ludique » au fil de l'eau en bas de la digue avec 3 nouveaux points d'accès sur les 3km jusqu'à la prairie des Filtres. Cet ER pourrait servir au projet immobilier OASIS. Cet ER demande un remblai de 10,60m (qui arriverait donc dans le salon de maisons actuelles). Pierre Cohen propose que la rue des Ondines soit interdite aux voitures ; les riverains sont d'accord.
  - Vincent a du mal à croire que l'alternative conduirait vraiment à une voie vélo rapide.
  - L'Association Vélo se positionne pour un axe cyclable majeur passant par la rue des Ondines **car il** sera réalisé plus rapidement et certainement à moindre coût.
  - A faire : déposition pour l'enquête d'utilité publique et lettre
  - Voir texte de l'avis déposé en annexe 1.
  - L'association Vélo retient comme un projet intéressant l'axe piétons-cycles entre le Cancéropôle et la prairie des Filtres au pied de la digue, avec des accès depuis les quartiers. Cet itinéraire serait une nouvelle « promenade urbaine » et permettrait une meilleure répartition des flux piétons et cycles avec l'itinéraire principal situé en haut de la digue. L'asso Vélo soutient cette demande d'aménagement.
- Retour sur le Congrès de Clermont
  - Événement fort sympathique, permet de rencontrer d'autres associations, contact avec Nantes, etc.
  - Proposition de Florian : taux d'alcoolémie différent cyclistes et automobilistes : bon accueil mais pas de vote.
  - Vote favorable pour un plafonnement de la cotisation des grosses associations à 400 Euros.
  - Mais les sujets importants (e.g. actions à faire en vue des présidentielles) n'ont pas été abordés.
  - Geneviève Laferrère : nouvelle présidente de la Fubicy.
  - Guidon d'or : Chambéry (à vérifier) pour passerelle suggérée par des enfants
  - Clou rouillé : ville de Saint-Avold (Lorraine) pour politique tout-voiture.
  - 4 ateliers :
    - Dans un des ateliers, présentation par les services techniques

de la ville de Toulouse d'un dossier de recommandations pour les parkings vélos collectifs

- Présentation d'une thèse sur la cyclabilité d'un territoire.
  - Metro-box : location de vélos dans des « boxes » automatiques.
- Compte rendu de Guillaume sur la réunion du 19/04 au sujet de l'aménagement de l'av. de Grande Bretagne
    - Pour les voitures, passage de 2 fois 2 voies en 2 fois une voie en continuité du tram.
    - Stationnement voitures : augmentation vers la cartoucherie, diminution vers la Patte d'Oie.
    - Aménagement partitionné en plusieurs tranches de la continuité du tram jusqu'à la Patte d'Oie. 1<sup>ere</sup> tranche : piste bidirectionnelles d'un coté avec prolongation de la piste unidirectionnelle de l'autre coté ; 2<sup>e</sup> tranche : 2 pistes unidirectionnelles, 3<sup>e</sup> tranche : bande cyclable.
  - Interaction avec les chauffeurs Tisseo (par Jean-Claude)
    - Illustrer les incidents vélos bus sous forme de bande dessinée ; Jacques Amiel fait une première proposition à être présentée à l'Asso Vélo et à Tisséo
    - L'idée est de communiquer sur le bon comportement à avoir pour éviter les conflits potentiels.
    - A mettre dans le prochain journal.
    - Proposition de Julien : demande d'élargissement des couloirs de bus à 4,50 m et matérialisation du passage vélo dans le couloir (à proposer pour le prochain CA)
  - Convergence :
    - carte sur le site, communication en cours
    - toutes les convergences (5) arrivent Prairie des Filtres et il y aura un cortège commun jusqu'à la MdV.
  - AYAV :
    - la convention avec la CARSAT a été signée
    - le matériel de sécurité est commandé (300 gilets, 140 kits éclairages avant et 140 arrière) (rajouter 100 gilets pour Cyclistes Brillez).
    - Budget Provision de 200 Euros pour kakemono pro-velo ? A voir avec la MdV
  - Manif du 14 mai : idée originale (emballer une voiture avec sopalin) + coordination avec la Police Municipale :  
3 actions communes envisagées cette année :
    1. Manif le 14 mai – contre le stationnement sauvage sur les pistes cyclables + pour une semaine, le PM plus de force de police pour la répression du stationnement sauvage du 14 au 22 mai.,
    2. Cyclistes Brillez : fourniture de 100 kits éclairages
    3. Sensibilisation des cyclistes au respect des piétons. (proposition : angles morts des camions)
  - Journal : 1 article sur la Fubicy (Vincent), AYAV + convention CARSAT

(Sophie) + un article critique sur le livre de H.Bellut (Anne Delmoint) +.... (voir message d'Eric).

- Entrevue Marquié (10/05 10h à confirmer) et Cohen 05/05 : priorités à demander :
  - Créer un itinéraire – autoroute cyclable continu sur axe majeur bien balisé
  - Déployer massivement et rapidement le tourne-à-droite pour les vélos
  - Ceinture cyclable le long des boulevards
  - Parkings vélos pour les commerces.
  
- PLU : ER du quartier rue des Fontaines-Bourassol et proposition d'intervention de l'Asso Vélo à l'enquête  
L'Association Vélo décide d'intervenir à l'enquête publique en demandant la création d'un axe cyclable continu réalisé entièrement sur des voiries publiques (sans nécessité d'ER) pour relier l'avenue de Grande-Bretagne à la Garonne en passant par : la rue Massonié (mise en sens unique) , la rue des Fontaines (150m), et la rue Vivaldi (dans la ZAC Bourassol).  
Deux rampes d'accès à la piste cyclable de la digue Garonne seront aussi demandées : en face de la rue Descamps, et en face de la rue Vivaldi.  
Voir texte de l'avis en annexe 2.
  
- Balade 21 mai :  
L'Association Vélo organise une balade dans le cadre des Journées portes ouvertes de l'Oncopôle (Cancéropôle), en liaison avec les associations de quartier. Objectif : demander l'ouverture définitive de la piste cyclable à l'intérieur de l'Oncopôle (piste terminée mais fermée sous la rocade).

## **Annexe 1- Avis concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme du Grand Toulouse dans le secteur du quartier Croix-de-Pierre et de la rue des Ondines (Toulouse).**

Avis voté à la majorité lors du Conseil d'Administration du 20-04-2011.

L'Association Vélo approuve l'essentiel des objectifs des modifications proposés dans la 5ème modification du PLU dans le secteur 2 tels qu'ils ont été présentés par Monsieur Benyaya, Maire-adjoint en charge de l'urbanisme, lors de la réunion de présentation le jeudi 7 avril à l'espace St Cyprien : l'un des objectifs annoncés est de favoriser la création de nouvelles liaisons piétons-cycles.

L'Association Vélo **soutient notamment le projet de création d'une liaison cyclable chemin Azais**, pour relier la halte ferroviaire Gallieni à la route d'Espagne (demande de l'association Vélo).

Pour ce qui est de la continuité de la liaison piétons-cycles le long de la Garonne au niveau du quartier Croix-de-Pierre:

=1- L'Association Vélo rappelle ses demandes anciennes d'amélioration de l'itinéraire existant :

- a- Améliorations de la piste rue de la Digue et des barrières difficiles à franchir rue de la Digue ;
- b- Ouverture immédiate de la piste de l'Oncopôle (Cancéropôle) sous la rocade.

=2- **L'Association Vélo considère qu'au niveau de la rue des Ondines, la solution la meilleure pour les cyclistes et les toulousains, est une amélioration de l'itinéraire cyclable actuel avec :**

- = Maintien de la rampe de descente de la rue de la Digue à la place Curvale;
- = Transformation de la rue des Ondines en rue interdite à tous véhicules à moteur, sauf riverains. Cette rue deviendrait ainsi un axe piétons-vélos en site propre. Cette solution permet d'améliorer la continuité de l'axe cyclable majeur le long de la rive gauche de la Garonne : liaison Oncopôle (Cancéropôle)-centre ville. Cette solution est réalisable rapidement, et pour un coût raisonnable et inférieur à celui d'un passage sur une digue élargie. Cette solution est proposée par le Comité de quartier Croix-de-Pierre, avec l'accord des riverains de la rue des Ondines.

=3- **L'Association Vélo propose l'aménagement d'une nouvelle liaison piétons-cycles au pied de la digue Garonne, entre l'Oncopôle (Cancéropôle) et la Prairie des Filtres.**

L'amélioration du chemin en terre qui existe, au ras de l'eau, en zone inondable, et son ouverture sur le quartier par plusieurs « portes », créera un axe pour la promenade. Cet axe sera un complément utile à l'axe cyclable majeur situé en haut de la digue.

NB :

Cet avis est déposé à l'enquête publique concernant la 5<sup>ème</sup> Modification du Plan Local d'Urbanisme du Grand Toulouse. Enquête ouverte du 11 Avril au 16 Mai 2011.

## **Annexe 2 - Avis concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme du Grand Toulouse dans le secteur av de Grande-Bretagne/rue des Fontaines/ZAC Bourrassol/Garonne (Toulouse).**

20 Avril 2011

(Avis voté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration de l'Association Vélo du 20-04-2011).

L'Association Vélo approuve les objectifs des modifications proposés dans la 5ème modification du PLU dans le secteur av de Grande-Bretagne/rue des Fontaines/ZAC Bourrassol/Garonne (Toulouse), tels qu'ils ont été présentés par Monsieur Benyaya, Maire-adjoint en charge de l'urbanisme, lors de la réunion de présentation le jeudi 7 avril à l'espace St Cyprien :

- = Désenclaver la ZAC Bourrassol, la relier au quartier, à la Garonne et au tramway ;
- = Permettre des liaisons piétons-cycles entre l'Avenue de Grande-Bretagne (et la Cartoucherie) et la Garonne.

L'Association Vélo rappelle que le projet de piste cyclable rue de Turenne s'inscrit dans un projet de liaison cyclable av Gde-Bretagne/Garonne aménagé dans le prolongement de la rue de Turenne, pour rejoindre la rue Paul Descamps, déjà en zone 30 et donc accessible aux vélos dans les deux sens.

Cet axe Av. de Gde-Bretagne/Garonne doit être complété par un accès à la digue.

L'Association Vélo **demande que la Mairie de Toulouse réalise, en face de la rue Descamps, une rampe d'accès piétons-cycles à la digue de la Garonne**, où existe un cheminement piétons-vélos.

**L'Association Vélo demande qu'une liaison cyclable structurante soit aménagée pour relier l'av de Gde Bretagne à la Garonne via la ZAC Bourrassol, en utilisant la piste cyclable déjà réalisée rue de Vivaldi et prévue dans cette rue jusqu'à la rue des Fontaines.**

L'Association Vélo demande **que cette piste cyclable soit prolongée en continuité** en réalisant :

- = **150m de piste cyclable rue des Fontaines**, entre la rue Vivaldi et la rue Massonié : il y a la place sur le trottoir côté gauche (sens entrant vers le Bd Brunhes)
- = **250m de piste cyclable rue Massonié** : c'est possible en transformant cette rue actuellement à double sens, en une rue à sens unique (sens autorisé aux autos : rue des Fontaines vers av de Gde

Bretagne), et en créant une piste en site propre à double sens.

**Cet axe cyclable : Bd Wagner-rue Vivaldi- rue des Fontaine- rue Massonié serait continu, large, de bonne qualité.**

Il arrive av. de Gde Bretagne à 30m d'un passage piétons avec feu permettant la traversée de l'avenue et l'accès à la Cartoucherie et au tramway.

**L'Association Vélo demande que la Mairie de Toulouse réalise, en face de la rue Vivaldi, une rampe d'accès piétons-cycles à la digue de la Garonne,** où existe un cheminement piétons-vélos.

Pour permettre la desserte piétons-cycles du quartier et surtout des écoles, **l'Association Vélo demande qu'une piste cyclable soit créée rue Charleville.**

C'est nécessaire car les trottoirs actuels sont très étroits, et car l'accès à vélo est difficile (pas de piste).

C'est possible en transformant cette rue actuellement à double sens, en une rue à sens unique (sens autorisé aux autos : av de Gde Bretagne vers rue des Fontaines), et en créant une piste en site propre à double sens.

Un trottoir élargi à 1,40m est nécessaire à côté de la piste cyclable.

Enfin **l'Association Vélo demande que l'ensemble de la rue des Fontaines soit aménagé pour les piétons et les cyclistes avec :**

= création d'une zone 30 sur toute la longueur avec véritables plateaux traversant pour limiter la vitesse des voitures et sécuriser les traversées ;

= création d'un double sens pour les cyclistes ;

= création de tronçons avec piste cyclable en site propre, comme devant les écoles (entre la rue des Gais Pinsons et la rue Charleville), entre la rue Vivaldi et la rue Massonié (axe Garonne-av Gde Bretagne), ....

NB :

Cet avis est déposé à l'enquête publique concernant la 5<sup>ème</sup>

Modification du Plan Local d'Urbanisme du Grand Toulouse.

Enquête ouverte du 11 Avril au 16 Mai 2011.